

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL
MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six et le mercredi 25 février à 18 h 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Francis COSNET, Le Maire.

Ordre du jour :

- **Demandes de subvention**
- **Participations aux écoles 2026**
- **Approbation CA et CG 2025 de la Commune et de l'Assainissement**
- **Affectation des résultats 2025 Commune et Assainissement**
- **Vote des BP 2026 Commune et Assainissement**
- **Questions diverses**

Date de la convocation : 18 février 2026

Présents : Francis COSNET, Mickaël BONTEMPS, David BOURGOIN, Laurence LECORNUÉ, Michel LOPEZ, Marie-Christine ANNE, Jonathan LEROUX, Benjamin NOIR, Karine LEBLÉ

Absent : Ludovic TESSIER

Secrétaire de séance : Marie-Christine ANNE

Le quorum est atteint, Monsieur Francis COSNET ouvre la séance du Conseil Municipal 18 h 38.

Le procès-verbal de la dernière séance est accepté à l'unanimité des membres présents.

DEMANDES DE SUBVENTION

- ECLA:

Le 9 février 2026 est parvenue en mairie une demande de subvention de la part d'ECLA (association des parents d'élèves du RPI d'Epineu-Chassillé-Longnes-Auvers) pour la réalisation des différentes manifestations tout au long de l'année. Un enfant de Crannes-en-Champagne est inscrit dans ce regroupement.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder à ECLA une subvention de 15 € par 9 voix POUR.

- OGEC

Le 16 février 2026, un courrier de demande de subvention est arrivé en mairie de la part de l'OGEC COLLEGE SAINT MICHEL pour 2 élèves partis en voyage pédagogique à Morillon du 02/02/2026 au 06/02/2026.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'accorder à L'OGEC une subvention de 30 € par 9 voix POUR.

PARTICIPATIONS AUX ÉCOLES 2026

ÉCOLES	2025	2026	Voix POUR	Voix CONTRE	ABSTENTIONS
SIVOS VEGRE ET DOUCELLE 1 enfant en 2025-2026 1100 €/enfant	1100 € 1 enfant	1100	9	0	0
Ecole de Loué 1 enfant en 2025-2026 en CM1	2050 € 2 enfants	1025	9	0	0
Souigné Flacé 12 enfants 2025-2026 1500/enfant	10 000 € 8 enfants	18 000	9	0	0
OGEC Sacré-Cœur/Saint Michel 1 enfant en 2025-2026 en GS 2034 €/enfant de maternelle	2034 € 1 enfant En MS	2034	9	0	0
Ecole Saint Joseph Vallon 10 enfants 2025-2026 1300/enfant	9100 € 7 enfants	13000	9	0	0
SIVOS MAIGNÉ VALLON (pas d'information pour 2025/2026)	12500 € 10 enfants				

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'approuver l'attribution des participations aux écoles à l'unanimité comme définies dans le tableau ci-dessus. Un détail de la participation sera demandé à Souigné-Flacé pour analyse.

APPROBATION DES CA ET CG 2025 DE LA COMMUNE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur Le Maire sort de la séance.

BUDGET COMMUNE

Monsieur Le Maire sort de la séance.

Monsieur David BOURGOIN expose les résultats de l'exercice 2025 du budget de la Commune.
Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de l'exercice 2025 du budget de la commune.
Les opérations de l'exercice 2025 font ressortir les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	198 323.91 €
Recettes de fonctionnement	262 868.23 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	195 956.86 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	18 098.04 €
Recettes d'investissement	105 453.72 €
Résultat d'investissement de l'exercice	79 289.58 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'approuver le Compte Administratif et de Gestion 2025 de la Commune par 8 voix POUR.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur David BOURGOIN expose les résultats de l'exercice 2025 du budget de l'Assainissement.
Les opérations de l'exercice 2025 font ressortir les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement	34 909.60 €
Recettes de Fonctionnement	59 813.42 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	28 595.51 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement	16 033.95 €
Recettes d'investissement	15 934.00 €
Résultat d'investissement de l'exercice	10 174.14 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'approuver le Compte Administratif et de Gestion 2025 de l'Assainissement par 8 voix POUR.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

BUDGET COMMUNE

Le conseil, après avoir entendu le compte administratif 2025,
Considérant qu'il n'y a aucune observation à formuler,
Statuant sur l'affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2025,
Considérant que le Compte Administratif présente un résultat de fonctionnement :

- au titre des exercices antérieurs	Excédent	131 412.54 €
- au titre de l'exercice arrêté	Excédent	64 544.32€

Soit un résultat à affecter de : 195 956.86€
Solde des restes à réaliser : 31 125.34 €
Affectation obligatoire : 195 956.86 €

Le conseil décide d'affecter le résultat 2025 comme suit par 8 voix POUR:

- Article 1068 : 0.00 €
- Article 002 : report de fonctionnement excédentaire: 195 956.86 €
- Article 001 : report d'investissement excédentaire: 79 289.58 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil, après avoir entendu le compte administratif 2025,
Considérant qu'il n'y a aucune observation à formuler,
Statuant sur l'affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2025,
Considérant que le Compte Administratif présente un résultat de fonctionnement :

- au titre des exercices antérieurs	Excédent	3 691.69 €
- au titre de l'exercice arrêté	Excédent	24 903.82 €

Soit un résultat à affecter de : 28 595.51 €
Solde des restes à réaliser : 0.00 €
Affectation obligatoire : 28 595.51 €

Le conseil décide d'affecter le résultat 2025 comme suit par 8 voix POUR :

- Article 1068 : 0.00 €
- Article 002 : report de fonctionnement excédentaire : 28 595.51 €
- Article 001 : report d'investissement excédentaire: 10 174.14 €

VOTE DES BP 2025 DE LA COMMUNE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur Le Maire présente les budgets 2026.

BUDGET COMMUNE

Le budget 2026 de la Commune s'élève en recettes et en dépenses de fonctionnement à 438 647.00 € et en recettes et en dépenses d'investissement à 133 472.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'adopter par 9 voix POUR le budget 2026 de la Commune présenté par Monsieur Le Maire.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget 2026 de l'Assainissement s'élève en recettes et en dépenses de fonctionnement à 60 332.94 € et en recettes et en dépenses d'investissement à 26 368.14 €

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'adopter par 9 voix POUR le budget 2026 de l'Assainissement présenté par Monsieur Le Maire.

QUESTIONS DIVERSES

↪ Aménagement de l'espace jeux

↪ Permanences pour les Élections Municipales du 15 mars 2026

8h00-10h30	10h30-13h00	13h00-15h30	15h30-18h00
Francis COSNET Michel LOPEZ	David BOURGOIN Jonathan LEROUX Mickaël BONTEMPS	Marie-Christine ANNE Karine LEBLÉ	Laurence LECORNUÉ Benjamin NOIR

Second tour du 22 mars 2026

8h00-10h30	10h30-13h00	13h00-15h30	15h30-18h00
Francis COSNET Michel LOPEZ ANNE Marie-Christine	David BOURGOIN Jonathan LEROUX Mickaël BONTEMPS	Karine LEBLÉ Jonathan LEROUX	Laurence LECORNUÉ Benjamin NOIR

↪ Courrier de Madame BOULEAU pour les conteneurs de tri : nuisances sonores de jour comme de nuit. Faire une réponse à Monsieur Jérôme CRIBIER de LBN COMMUNAUTÉ. Solution à trouver pour les changer de place.

↪ Madame CHAMAN fait réclamation suite aux dégâts faits sur sa maison par le passage d'engins. Plusieurs solutions peuvent être envisagées : limitation à 3.5T ; sens unique ; sens interdit sauf riverains ; taillage des haies...

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Francis COSNET clôt la séance du Conseil Municipal à 19h50.